



Syndicat Local Force Ouvrière *Justice* GUADELOUPE

Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault

12 Rue de la Manche à l'Eau 97122 Baie-Mahault – Téléphone 05 90 25 11 59 – 06 90 54 32 60 Mail : slpfobmao@hotmail.com

Communiqué FO JUSTICE Guadeloupe : STOP AGRESSIONS !

Chers Collègues, chers camarades,

Après la tentative de meurtre survenue à Aix-en-Provence et l'agression à l'arme blanche d'un élève surveillant à Salon-de-Provence ce week-end (coup de couteau artisanal à la gorge), il n'est plus possible d'accepter l'inaction, le mépris et le silence de l'administration et du pouvoir politique. **FO Justice Guadeloupe** apporte son soutien total et indéfectible aux collègues agressés, à leurs proches et à l'ensemble des personnels touchés par ces lâches agressions.

FO JUSTICE DIT STOP. L'ÉTAT DOIT RÉAGIR ET ASSUMER CAR :

- Chaque jour passé et sans action concrète met davantage nos collègues en danger.
- La violence ne doit pas être banalisée et ce n'est pas une fatalité,
- Les personnels sont de plus en plus exposés,
- Les établissements deviennent de plus dangereux et surpeuplés,
- Des moyens humains et matériels promis mais qui tardent à venir.

En Guadeloupe, nous sommes aussi concernés. Rappelez-vous, quelques années pas si lointaines :

- Mai 2019, 2 grosses tentatives de meurtre au CD2 du CP de Bémao
- Octobre 2024, agression à l'huile bouillante du collègue Dom à Bémao
- 25 décembre 2024, coup de ciseaux et morsure en sang d'un collègue à Bémao
- Décembre 2025, violent coup de poing sur une Capitaine à Bémao
- 31 décembre 2025, jet huile sur des collègues à Basse-Terre
- Etc...

Alors nous disons NON ! Nous refusons que les personnels pénitentiaires soient sacrifiés. La sécurité des personnels n'est pas négociable !

FO Justice Guadeloupe exige la mise en place rapide sur notre territoire :

- **Le déploiement et la dotation généralisée de bombe incapacitante** pour l'ensemble des Personnels de Surveillance. Déjà octroyé par le Ministre.
- **Le déploiement immédiat des caméras-piétons et du pistolets à impulsion électrique (PIE), revendiqués par FO Justice.**
- **Une réponse politique forte face à l'explosion des violences** commises par des détenus souffrant de troubles psychiatriques, en permettant leur prise en charge médicale, dans des structures adaptées, y compris sans leur consentement lorsque leur dangerosité est établie, car la prison n'a pas vocation à devenir un hôpital psychiatrique.
- Une priorité absolue doit être accordée à la **lutte contre la prolifération des livraisons par drones**. Les récentes saisies d'armes dans plusieurs établissements constituent des alertes qui ne peuvent être ignorées.

NOS REVENDICATIONS SONT LÉGITIMES, URGENTES ET VITALES !

Baie-Mahault, le 19 janvier 2026

Le bureau FO Justice | Guadeloupe

